



CANNABIS SANS FRONTIÈRES
(ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE)
MOUVEMENT POUR LES LIBERTÉS

Mardi 13 novembre 2012

Communiqué N°71 : Proposition pour sauver Sevrans

**Imaginons l'expérimentation d'une régie municipale pour la production et la distribution de cannabis.
Avec 100 000 usagers approvisionnés avec 25g/mois à 100 euros.**

1000 emplois – 12 millions pour la commune de Sevrans et 46 millions pour les collectivités.

Le maire EELV de Sevrans, Stéphane Gatignon défraie la chronique depuis qu'il a entamé il y a cinq jours une grève de la faim, pour obtenir un arbitrage budgétaire en faveur des collectivités locales, les plus pauvres. Dans son dernier communiqué de la Place Edouard Herriot, il répond à l'annonce par le Premier ministre d'une "mission collectivités locales". Il se dit *«plus que jamais déterminé à obtenir gain de cause»*, en demandant *«que l'augmentation de la DSU soit uniquement dédiée aux 100 villes touchant le DDU. La DDU doit passer de 50 à 100 millions d'euros pour que les communes les plus pauvres puissent faire face à la crise»*.

Le collectif Cannabis Sans Frontières relance une idée antérieure que cet élu au Conseil régional avait imaginée lors de sa campagne électorale... Nous proposons qu'à titre expérimental en Ile-de-France, une régie assure la production et la distribution selon des normes écologiques de cannabis et de pavot, pas seulement à des fins industrielles, mais aussi pour pallier certains besoins thérapeutiques via des laboratoires pharmaceutiques.

Plus concrètement, à l'échelle du département de la Seine-Saint-Denis, ciblant spécifiquement la commune de Sevrans, l'une des villes les plus pauvres de France, imaginons ce que signifierait une telle mesure pour renflouer les finances et dynamiser l'activité de la ville... et du département.

Chaque mois, 100 000 usagers du cannabis franciliens viendraient se fournir l'équivalent de 25g de fleurs de chanvre biologique vendues à 4 euros le gramme (100 euros de transaction forfaitaire), sur une année le marché équivaldrait à 120 millions d'euros !

C'est à dire qu'avec une simple taxe de 10% sur le chiffre d'affaire de la vente au détail (40cents/gramme), la municipalité percevrait environ 12 millions d'euros annuellement. Et il resterait environ 108 millions d'euros pour assurer l'économie de cette entreprise de production et de distribution, offrant une forme de régulation de la consommation.

Production

Mais alors combien d'horticulteurs faudrait-il pour assurer un approvisionnement régulier de ce marché ?
À approximativement 25g X 12mois x 100000 usagers = 30 000 000 de grammes par an. C'est à dire qu'en estimant une production optimisée à 1 kilogramme par pied, tous les 4 mois, il faudrait entretenir 30 000 plantes de croissance à floraison par an, pour produire les 30 tonnes nécessaires. Sur une surface équivalant 60 000 M2. Imaginons donc 120 structures de 500 M2 produisant chacune environ 25 pieds par mois. Pour chacune des structures, trois **chanvriculteurs** employés équivalent temps plein respectant un strict cahier des charges et les obligations de sécurité.

720 personnes employées à temps partiel (20h/sem), toutes rémunérées sur la base d'un salaire à 1800 euros net ; 720 x12 x 3000 brut = 26 millions d'euros.

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <contact@cannabissansfrontieres.org> ; <http://cannabissansfrontieres.org>

Distribution

Mais alors combien de revendeurs municipaux «conseiller en produits chanvrés» faudrait-il pour assurer la distribution régulière dans les 10 cannashops/cannabistrots, sous contrôle des autorités municipales, ouverts 24h/24h, 7/7 ? Sachant que les employés assureraient une double mission de prévention de l'usage et de sécurisation des lieux et des échanges, via le passage dans un sas individualisé. Les cannashops/cannabistrots seront aménagés en deux parties, la première partie dédiée à la consommation dans un espace conviviale, sans alcool. La seconde partie isolée et placée sous vidéo-protection, sera accessible par un sas sécurisé. 6720 heures d'emplois à aménager pour une flotte de 300 «conseillers en produits chanvrés», rémunérés à 1800 euros net par mois.

300 personnes employées à temps partiel (20h/sem), toutes rémunérées sur la base d'un salaire à 1800 euros net ; $300 \times 12 \times 3000$ brut = 10,8 millions d'euros.

En évaluant approximativement les frais d'investissement pour la mise en oeuvre de l'infrastructure, et son développement : production 15 millions et distribution 10 millions, soit 25 millions à immobiliser.

Reste à empocher pour les caisses de l'Etat : $108 - 62$ millions = 46 millions d'euros, par exemple au bénéfice du Conseil général chargé de répartir la manne aux autres communes en péril. C'est à dire que si cette «mission collectivités territoriales» décidait de ce plan d'expérimentation, l'Etat pourrait immédiatement sur la base de quelques calculs grossiers répondre favorablement à la demande de Stéphane Gatignon pour augmenter le budget de la DSU, pour lui permettre de créer environ 1000 emplois non précaires ni délocalisables, de renforcer l'action de la police et de la justice sur des missions prioritaires dans son agglomération, tout en améliorant le pouvoir d'achat des consommateurs de cannabis franciliens les plus défavorisés, bien heureux de s'assurer 25 grammes pour 100 euros garantissant leur consommation personnelle mensuelle.

Bien entendu, on peut imaginer que les usagers de la « régie expérimentale du Cannabis à Sevran » soient détenteurs d'une carte nominative pour ouvrir l'accès, avec interdiction de revente à autrui. Les opposants diront que ce marché ne sera nullement étanche, et que la persistance des autres marchés illicites risque d'augmenter le trafic et les nuisances sur cette portion de territoire... Cependant on pourra aussi prétendre l'inverse à la vue des expérimentations passées aux Pays Bas, où l'instauration des coffeeshops n'a pas produit de telles incidences.

Au contraire, on pariera sur l'apaisement et les conséquences directes de l'amélioration de la situation sociale de certaines catégories de personnes en proie aux difficultés.

Il y a une filière naissante capable de mobiliser la jeunesse et de lui donner une autre perspective avenir, détournée du rôle mafieu en étant pleinement citoyen de ce monde.

De la construction, l'entretien et la maintenance d'unités de production, à la formation aux techniques horticoles, aux spécialisations techniques, à la gestion post-production (séchage, manucure, sélection, conditionnement), à l'administration des «cannashops» pour l'approvisionnement des usagers, en passant par les animateurs de «cannashops/cannabistrots» et les «conseillers en produits chanvrés», il y a une véritable économie prête à émerger.

De cette expérimentation locale, qui en théorie permettrait à 100% du marché représentant 100 000 usagers franciliens soit 120 Millions d'euros de chiffre d'affaires, offrirait 12 millions de recettes nouvelles pour le budget de la municipalité de Sevran, et 46 millions pour le département devenu «laboratoire du réel».

Dès lors, imaginons que chaque mois, 1 million de cannabinophiles franciliens achètent 25g de fleurs de chanvre à 4 euros le gramme, imaginons que 5 millions de français consomment chaque mois 25g de fleurs de chanvre...

Allo, Monsieur Ayrault, quels sont donc vos problèmes budgétaires pour ne pas faire de la légalisation contrôlée du cannabis, une option sérieuse pour le retour de la croissance, de l'emploi, du mieux vivre ensemble ?

Contact : Farid Ghehiouèche / 06 14 81 56 79

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <contact@cannabissansfrontieres.org> ; <http://cannabissansfrontieres.org>